Le trait d'union Ayvellois

JUIN 2019 **N° 55**

SOMMAIRE

P 2 □ Edito du Maire

P 3à 5 □ Infos communales

P 6 et 7 □ Infos utiles

P 8 □ Un clin d'œil du passé

P 9 à 14 □ Retour sur images

P 15 □ Divertissements

P 16 □ Festivités et animations

Edito du Maire

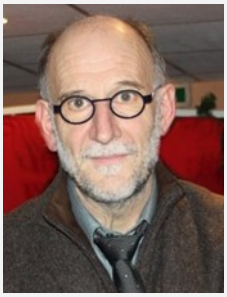

La jeunesse avant tout, la jeunesse bien sûr !

Comme vous pouvez le lire dans ce dernier bulletin, le jeune public est à l'honneur.

Fin mars, les enfants de l'école ont commencé les festivités en profitant d'une belle fin d'après midi pour vous proposer des animations, lors de leur fête de printemps.

En avril ne te découvre pas d'un fil, mais profite de ton centre de loisirs. Depuis quelques années la fréquentation en hausse des enfants des deux villages et la qualité de ses animations en font plusieurs fois par an un évènement incontournable pour notre jeunesse.

L'Union sportive des Ayvelles, avec son école de foot et le dévouement de ses éducateurs a ravi bon nombre d'enfants lors du stage des vacances de Pâques. Un programme chargé comme vous pourrez constater dans ce bulletin. Il n'y avait pas que du foot, boxe, initiation pêche, etc.., une belle brochette d'animation.

L'association FACIL ANIM' pour sa première manifestation a réalisé une belle prestation, 1ère chasse aux œufs pour les petits et jeunes ados. Le beau temps, la participation de notre jeune public, des animations sans égal, tout était réuni pour que cette journée soit une réussite.
Le Conseil Municipal Enfants a œuvré en partenariat avec l'association FACIL ANIM', pour la création de la monnaie 'l'AMBLY '

L'association Ardenne Métropole Nouvion Cyclisme mise aussi sur les jeunes, cette nouvelle association va organiser sur notre territoire avec son école de cyclisme une course pour ado sur la RD 764b (16 juin après midi) et le 6 juillet une initiation vélo (VTT et route) au Fort des Ayvelles.

Ce printemps est riche en activités, la fréquentation est au rendez vous, quoi de mieux pour tous ces animateurs d'un jour ou une semaine que de voir tous ces jeunes participer.

Oui ces animateurs sans qui, sans quoi rien ne se réaliserait, il en faut de l'énergie, de la patience, de la volonté, il en faut aussi des idées, mais que l'on se rassure ils ont l'entrain, la bonne humeur, le tempérament pour bien réussir toutes ces animations.

Je leur dis un grand merci, ils en sont la base, ce socle bien encré pour parvenir à vous satisfaire malgré toutes les épreuves qu'ils peuvent rencontrer.

Merci à toute cette jeunesse qui donne envie à nos animateurs de persévérer, tout un chacun est un maillon de la chaine de réussite.

Philippe LEBRETON

RESPONSABLE DE PUBLICATION
LEBRETON Philippe

AVEC LA PARTICIPATION DE
LEBRETON Eliane pour la distribution
DELOECKER Frédérique pour la relecture

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION
BEAUDEUX Isabelle
MARTIN Martine
MORTIER Michel
SIMON Muriel
TUCCI Sylvia

Infos communales

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPÄUX DES 14 NOVEMBRE ET 7 MARS

DELIBERATION ZERO PESTICIDE

L'utilisation de produits phytosanitaires constitue une source de pollutions importantes des eaux souterraines et superficielles. Des diagnostics sur la qualité des eaux souterraines, notamment par la région Grand Est et les Agences de l'eau, ont régulièrement mis en évidence que la pollution des eaux souterraines par les produits phytosanitaires constitue un facteur de déclassement important de la qualité des ressources en eau et notamment des captages d'eau potable. Les pratiques des collectivités contribuent à cette pollution. Il est donc proposer à la commune de participer au dispositif « Commune Nature » ce qui permettra d'étudier le degré d'avancement de la commune dans ses pratiques d'entretien des espaces publics.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'inscrire la commune à l'opération « Commune Nature » au titre de la démarche zéro pesticide, mise en œuvre pour la région Grand Est.

DELIBERATION VENTE DU BATIMENT RUE DE LA LIBERTE (anciens locaux « Urban Fit »)

Le bâtiment de la commune restant inoccupé, la commune a décidé de le mettre en vente.
Deux propositions d'achat ont été déposées en mairie, les deux plis sont ouverts, en séance, par M Le Maire qui les lit aux membres du conseil municipal;
Monsieur le Maire propose de vendre le bâtiment à la société NOLIN BROYER via la SCI de la liberté qui a présenté l'offre la plus élevée soit 176 500 € net vendeur.

DELIBERATION ATTRIBUTION DU TERRAIN AGRICOLE LIBERE PAR M DOPPAGNE

Suite au départ en retraite de M DOPPAGNE, trois propositions écrites en fermage ont été déposées en mairie:
Monsieur LOUIS Gérard, Monsieur DAUTEL Bruno, et Monsieur PREVOTEAUX Aurélien.
M Le Maire expose la demande d'avis qu'il a sollicité auprès de la direction Départementale du Territoire (service agricole).
Le contrôle des structures a été sollicité seulement par M PREVOTEAUX Aurélien.
Les critères d'appréciations retenus sont les suivants:

- Installation ou réinstallation
- Critères d'appréciation: favoriser le système d'herbage, la production bio
- Orientation de la politique régionale

Priorités :

- N°1: Un jeune agriculteur qui s'installe dans le cadre d'une activité agricole
- N°2 : Agrandissement d'une structure
- N°3 : Seuil des surfaces

Monsieur LEBRETON précise que M PREVOTEAUX Aurélien est prioritaire au vu de la priorité N°1 et que l'exploitation des terres ne peut que lui être attribuée.
Le conseil municipal autorise le Monsieur Le Maire à signer le bail concernant cette parcelle et tout autre document avec M PREVOTEAUX Aurélien sur la base d'un fermage de 85 € l'ha pour une durée de 9 ans.

BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal réuni le 11 avril 2019 était essentiellement consacré au budget de la commune. Les comptes de 2018 ont été approuvés, les taux des impôts locaux fixés et le budget 2019 voté, le tout à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

Le commentaire de l'analyse financière transmise par la trésorerie, a permis de noter que si les ratios concernant la capacité d'autofinancement et le taux d'endettement se détériorent ils restent parfaitement maitrisés et justifiés en raison des dépenses d'autofinancement des travaux et des emprunts souscrits pour les financer.
Par ailleurs **la dotation globale de fonctionnement attribuée** continue de baisser sensiblement. La commune compense au mieux cette perte par des économies notamment sur les dépenses de fonctionnement. **Le montant est passé de 127 917 € en 2012 à 65 689 en 2019 soit une baisse d'environ 50 % en sept ans !!**

Les taux des impôts locaux ont été votés en progression de 2 % avec des conséquences limitées sur le montant à payer. En matière de taxe foncière sur les propriétés bâties, l'évolution est compensée par une baisse du taux de l'intercommunalité et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit une augmentation de moins de 1 % pour le propriétaire – occupant d'une maison « moyenne ».
En matière de taxe d'habitation, pour une même maison, la progression se situe aux environs de 2.5 %.

La suppression totale de la taxe d'habitation pour 80% des français aura lieu en 2020. La mesure prévoit un effet de lissage avec une première **baisse de** 30% qui a eu lieu en 2018 et **65% en 2019 sous les mêmes conditions de limite du revenu de référence.** Autrement dit, personne ne verra sa taxe d'habitation supprimée avant 2020.

Le budget de la commune pour 2019 a été voté à l'unanimité et il s'équilibre en recettes et dépenses à :
FONCTIONNEMENT : 974 000 euros INVESTISSEMENT : 1 426 000 euros

Ce budget est toujours conforme aux engagements pris de maîtrise des dépenses et de limitation des augmentations.

La verdure
Les Ayvelles
L'eau

Infos communales

LE FRELON ASIATIQUE

Comme son nom l'indique, ce frelon vient d'Asie.

En France, il se révèle être un nuisible très invasif du fait de l'absence de prédateur et de ses besoins protéinés très importants. **Il s'attaque surtout aux vergers et aux abeilles**, qui constituent sa nourriture préférée.

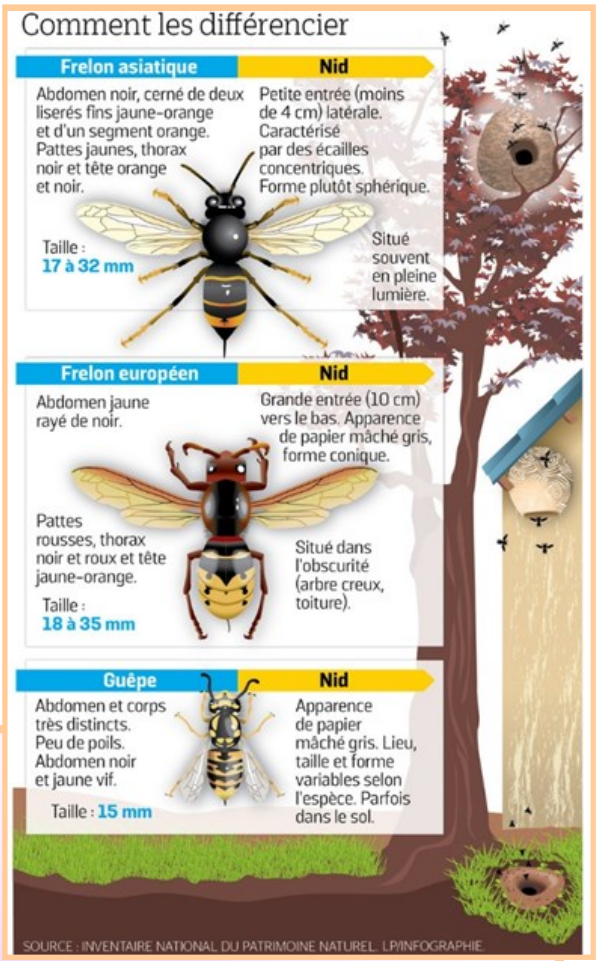

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Vespa velutina est à **dominante noire**, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et **ses pattes sont jaunes aux extrémités**. Il mesure entre 17 et 32 mm.

Vous suspectez sa présence ?

Prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez nous au **06-09-17-05-73**

ou par mail : **frelonasiatique08@gmail.com**

OBJECTIF ZERO PHYTO DANS LA COMMUNE

L'objectif de la démarche est de diminuer l'utilisation des pesticides et de promouvoir les démarches naturelles dans les espaces verts publics, avec bien sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.

La France est le premier consommateur européen de pesticides !

Avec le vote de la loi interdisant l'usage des pesticides en 2020 dans les espaces verts publics, toutes les collectivités territoriales doivent faire évoluer leurs pratiques.
La loi prévoit aussi l'interdiction aux particuliers dans quelques années. Il va donc bien falloir que nous autres, jardiniers amateurs, adoptions des techniques d'entretien du jardin respectueuses de l'environnement, ce qui n'est pas incompatible avec un potager productif et des parterres aux floraisons généreuses.
Par exemple, pour conserver l'humidité et empêcher les mauvaises herbes de pousser au pied de vos arbres et arbustes, pensez à les pailler avec l'herbe issue des tontes de pelouses. Cela remplacera avantageusement les écorces de pin qui sont jolies mais qui acidifient beaucoup trop le sol.

Aidez-nous dans notre démarche.

INCIVILITES

La plupart des incivilités constituent des délits pénaux. Si chaque incivilité a un prix, la bonne volonté de chacun, elle, n'en a pas… Alors avant de commettre l'irréparable, réfléchissons et adoptons un comportement citoyen.

Le trouble du voisinage La notion du trouble du voisinage inclut le tapage nocturne mais aussi diurne tels que les bruits de tondeuses, les chiens aboyant continuellement… en dehors des heures autorisées :

Les jours ouvrables : de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 h
Les Samedis de : 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures,
Les dimanches et jours fériés de : 10 heures à 12 heures

N'oublions pas certains comportements tels que les dégradations, les violences, les menaces...

Dérangements Les objets encombrants doivent être emmenés à la déchèterie ainsi que les déchets non collectés. Rappelons que les feux sont interdits, respectons le règlement de la commune :
Horaire de la déchèterie : ***du mardi au samedi de 9h 15 à 12h et de 14h à 18 h***
Le stationnement de tout véhicule sur les trottoirs est une plaie pour les piétons, obligeant ceux-ci à marcher sur la route. **Laissez le trottoir pour "trotter".** Pensez aux personnes âgées, aux enfants, aux handicapés et aux mamans avec landaus.
Au terrain de jeux, il est strictement interdit de fumer et d'introduire des chiens dans l'enceinte pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Merci de respecter les équipements et de ne pas les emporter !! (vol récent de la table et des deux bancs)

Propreté La propreté du village est l'affaire de tous : chacun à son niveau peut faire un geste citoyen en ramassant les papiers, en enlevant quelques mauvaises herbes ou en nettoyant son pas de porte.
Propriétaire d'animaux, pensez à éliminer les déjections de vos chers amis à quatre pattes pendant leur promenade quotidienne.

Jeunesse C'est à vous, parents, d'assurer la sécurité et la surveillance de vos enfants et c'est, dès le plus jeune âge qu'ils doivent apprendre ce qu'ils ne peuvent pas faire et surtout ce qui est interdit.
UN ENFANT NE DOIT PAS JOUER SANS SURVEILLANCE DANS UNE IMPASSE, UNE RUE OU UNE PLACE QUI EST UN ESPACE PUBLIC ET NON UN TERRAIN DE JEU. EN CAS D'ACCIDENT CAUSE PAR VOTRE ENFANT, **VOUS PARENTS ETES SEULS RESPONSABLES!**
N'oubliez pas aussi que vous êtes responsables des dégâts de vos enfants. Des ados s'amusant à détruire les parterres de fleurs, le pot de crayons, etc... **NON**.

Téléphone **:** *03.24.37.88.37*
Mail **:** *communedesayvelles@wanadoo.fr*
Ouverture du secrétariat *: du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30*
Maire ou Adjoints **:** *permanence le vendredi après-midi ou sur RDV*

Infos utiles

Les mois de juillet et août sont souvent synonymes de départs en vacances, donc de logements inoccupés. C'est l'idéal pour le passage à l'acte des cambrioleurs. Alors pour éviter toute mauvaise surprise à votre retour, veillez à prendre quelques précautions.

Avisez vos voisins de votre départ.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance: une boite à lettres débordant de plis révèle une absence.

Demandez à une personne d'ouvrir les volets régulièrement mais jamais à la même heure.
Créez une illusion de présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio…

Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence.
Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
Evitez de mentionner votre absence sur les réseaux sociaux.
N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
Ne laissez pas vos clés sous le paillasson.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable.
Equipez vos soupiraux et ouvertures de grilles adaptées.
Ne laissez pas d'échelle dans votre jardin.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol et conserver vos factures.

Dans le cadre des opérations **TRANQUILLITE VACANCES** organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie: des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Vous êtes victime d'un cambriolage
Composez le 17

Ne touchez à rien
Protéger la zone d'entrée des cambrioleurs ainsi que les endroits qui ont été fouillés: policiers et gendarmes se déplaceront pour trouver des traces

Contacts utiles:
Opposition bancaire 0 892 705 705
Opposition chéquier 0 892 68 32 08
Aide aux victimes:
Association Le Mars 03 26 89 59 30

Téléphones portables volés:
Procurez-vous au préalable le code IME de votre téléphone en composant sur celui-ci *# 06 # Le code s'affichera automatiquement

Infos utiles

Décès de Mme Simone CHARLIER

Mme CHARLIER est née le 13 mai 1930 à HANNOGNE SAINT MARTIN dans la ferme familiale entourée de ses parents, frères et sœurs. Elle y apprend le travail, l'amour et la compassion. De retour dans les Ardennes après l'exode de 1940, elle rencontre Marceau. Ils se sont mariés en 1949. De cette union sont nés Jean-Guy et Marie-France qui leur donneront 7 petits-enfants et 14 arrières petits-enfants qu'elle aimait beaucoup recevoir. Installée aux Ayvelles depuis 1959, ses journées étaient bien occupées à seconder son mari forgeron mécanicien agricole. Elle s'occupait de toute la partie administrative de l'entreprise.
Elle aimait beaucoup la cuisine, le jardinage et l'élevage de la basse-cour. Dépositaire BUTAGAZ, cela lui permettait d'être en contact avec la population par sa grande disponibilité.
En 2012 un grand malheur l'affecte beaucoup, le décès de son fils ainé et en 2013 celui de son époux.
Très diminuée par ces grandes épreuves, Mme CHARLIER finira ses jours à la « petite Venise » à SEDAN.
Elle est décédée le 17 février à l'âge de 88 ans, entourée de toute sa famille qu'elle aimait tant.

Décès de Mme Madeleine GUERIN née Jolin
survenue en février à l'âge de 94 ans.

AU CIMETIERE AUSSI, JE TRIE

Quand je peux trier, je trie.
Et partout…

Rappel : l'entretien des tombes et pieds de tombes incombe au concessionnaire

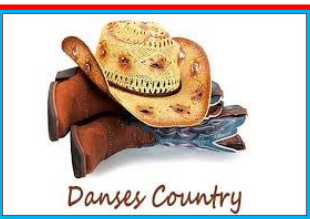

NOUVELLE ACTIVITE FACILE DANSE COUNTRY

A partir de septembre.
Pour plus de renseignements, téléphoner au 06.08.16.60.37

REPAS DES ANCIENS LIVRAISONS A DOMICILE, PETIT RAPPEL

Nous vous rappelons que le CCAS a mis en place un service de repas livrés à domicile pour les anciens.
Il est toujours d'actualité.
Vous pouvez vous mettre en rapport avec le restaurant le Cheval Blanc afin de voir avec lui les modalités de ce service. (tarifs attractifs)

Un clin d'œil du passé

Abordons maintenant plus spécialement la vie et la carrière de Claude, Jean, Antoine d'AMBLY

Claude-Jean-Antoine d'Ambly est un homme politique français né le 12 Décembre 1720 à Ambly-sur-Bar (Vendresse) (Ardennes) et décédé, en exil, le 12 juillet 1798 à Hambourg (Allemagne). Le marquis d'Ambly, vicomte de RICHECOURT, seigneur de BLAISE, MARCQ-SOUS-BOURCQ, LA HORGNE etc…syndic de la noblesse de Champagne, commandant pour le Roi de la ville et faubourg de REIMS en 1749. Marié en secondes noces en 1754 à Marie Catherine de GUYOT, il a eu trois filles :

¤ Marie, Jeanne, Louise, Antoinette, Catherine mariée par contrat du 9 décembre 1773 à son cousin le vicomte d'AMBLY (Gaspard Hardouin François)

¤ Richarde, Angélique, Elisabeth mariée le 17 juillet 1786 au marquis Ducause de NAZELLE (Louis Charles Victor) chevalier de saint Louis, capitaine d'infanterie.

¤ Marguerite, Françoise, Antoinette, Catherine qui épousa le marquis de FLAVIGNY (Athanase, Florimont) seigneur de LIEZ et mourut à Paris à 25 ans le 9 avril 1790 sans postérité.

Page de la grande écurie du roi, il est ensuite cornette dans le régiment Royal-dragons. Il fait toutes les campagnes de la guerre de sept ans et devient maréchal de camp en 1767 et chevalier de Saint-Louis. Il siège à l'assemblée particulière de la noblesse du baillage de REIMS le 2 avril 1789. Il est ensuite député de la noblesse aux états généraux de 1789 pour le bailliage de Reims et siège à droite avec les partisans de l'Ancien régime du 27 mars 1789 au 30 septembre 1791.

La noblesse du baillage de Reims déposa des cahiers de doléances (déjà !) avec un réel désir de réforme et d'assouplissement du régime, le 2 avril 1789. **extrait du petit cassinois n°37-2012**

Dans la revue d'Ardenne et d'Argonne de janvier – février 1896 il est décrit avec nuance par un contemporain : « brave officier, il arrive aux Etats Généraux avec de brillants états de service. Mais il fait un déplorable député. Entiché des prérogatives de la noblesse, il recourt au tumulte, inutilement d'ailleurs, pour tâcher de faire triompher sa cause. Il confond les affaires de parti avec les affaires d'honneur. Par moments même il est incohérent et poussé par les besoins de se produire toujours et partout, il devient comme l'enfant terrible de la droite. Tout comme l'aïeul de sa race (SIC), ce Regnault d'Ambly qui attaquaient vaillamment les Sarrasins malgré les vents contraires, il marche certains jours à l'assaut des députés de la gauche, bien que sa cause soit perdue à l'avance, et par son courage irréfléchi mériterait lui aussi de recevoir le surnom d'engoulevent. Il vibre aux mots d'honneur et de patrie et il obtient de temps en temps les applaudissements de ses adversaires qui ne devaient guère le prendre au sérieux. »

Au sujet de la détention de M DE LAUTREC, M D'AMBLY a prononcé à l'Assemblée Nationale le discours suivant, véritable plaidoyer pour un ami : « Non, messieurs, le brave LAUTREC n'est pas coupable de cette bassesse, de cette subornation : cinquante ans de services pour la défense de l'Etat, le soutien de la Patrie et du bon Roi, sont les sûrs garants de sa justification. LAUTREC, mon ami, LAUTREC, couvert de blessures reçues dans le champ de bataille, n'est point coupable. Quoi ! on ose l'accuser d'avoir voulu corrompre deux soldats, lui, dont la sévérité fut toujours reconnue par ceux qu'il a commandé. LAUTREC accusé de vouloir faire une contre-révolution ! La chose est impossible ; il est trop grand politique et trop bon général pour avoir voulu tenter une attaque de cette espèce : je crois, messieurs, que LAUTREC à la tête de quinze mille gentilshommes eut marché au secours du Roi et contre ses ennemis ; mais toute autre démarche de sa part est incroyable. Ordonnez sa liberté, ne craignez pas sa fuite, il ne craint pas la mort et j'offre, convaincu de son innocence, j'offre, dès ce moment, de me constituer prisonnier à sa place, de répondre sur ma tête de la sienne. LAUTREC, oui, oui, LAUTREC couvert des blessures est mon ami, c'en est assez pour que je ne craigne pas de me compromettre. »

En 1792, il émigre et rejoint l'armée de Condé.

Nous reviendrons dans de prochains articles sur la famille d'AMBLY, ses personnages, leur vie, leurs liens de parenté et sur des anecdotes.

A suivre...

Retour sur images

FETE DE PRINTEMPS A L'ECOLE

La fête du printemps a été célébrée par l'école des Ayvelles **le vendredi 29 mars.**
Des fleurs ont été mises en vente ainsi que des objets réalisés par les enfants.
Ces festivités ont débuté par les chants des élèves.

Une petite restauration avec crêpes et boissons a été mise en place.
Le soleil, lui aussi, était de la partie.

TOUJOURS DES ACTIVITES NOUVELLES ET VARIEES AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a ouvert ses portes dès le début des vacances de printemps ; 37 enfants ont été encadrés par Harmony, la directrice, et son équipe.
Les activités proposées ont ravi petits et grands durant la semaine :

- sortie à Loomy land avec repas sur place (frites, viande et boisson à volonté) ; les enfants ont adoré l'aire de jeux couverte ainsi que la piste de karting
- sortie à la piscine,
- randonnée dans les bois pour les petits et les moyens,
- en milieu de semaine, les enfants ont pu confectionner et déguster diverses pizzas et quiches
- une randonnée vélo a été proposée aux grands ; tous les parents ont répondu présent pour cette activité en apportant les vélos.

Les enfants sont revenus bien sales de cette sortie mais ravis de la randonnée effectuée.

Le centre s'est achevé le vendredi après-midi par divers jeux en équipe et par une chasse aux œufs.

Rendez-vous est déjà pris pour le mois de juillet.
Le centre accueillera les enfants pendant trois semaines, du 8 au 26 juillet.

Les inscriptions auront lieu les vendredis 7, 14 et 21 juin à la mairie de 17h30 et 18h30.

Retour sur images

STAGE FOOT DU 15 AU 19 AVRIL 2019

Quelques images pour résumer cette semaine de stage de foot pour le plaisir des petits comme des grands….. Au programme : exercices et ateliers techniques sur le foot, initiation pêche, pétanque, boxe, sensibilisation au harcèlement mais surtout pour le plaisir de tous nos petits joueurs la venue de deux joueurs du CSSA…

Merci à tous les bénévoles sans qui cette semaine n'aurait pu avoir lieu.

Déplacement à PARIS des enfants de l'école de foot pour assister à la rencontre PSG-MONACO, le dimanche 21 avril.

Retour sur images

CHASSE AUX ŒUFS LE 20 AVRIL

C'est sous un beau ciel bleu et une température estivale que s'est déroulée la 1ère chasse aux œufs organisée au stade de football par **l'ASSOCIATION FACILE ANIM'** du village. Enfants, parents, grands-parents et amis sont venus nombreux participer à cette animation qui a ravi tout le public présent.
De nombreux décors de Pâques (gros œufs, poules, lapins,...) jalonnaient les deux parcours de chasse proposés aux petits jusqu'à 5 ans pour l'un et aux plus grands jusqu'à 12 ans pour l'autre. C'est avec joie que les 65 enfants présents ont chassé les œufs cachés tout le long des parcours et ont rempli leur panier sous l'œil attentif et amusé de leurs parents.

Les œufs chassés n'étaient pas en chocolat mais en plastique coloré. En rapportant leur récolte, les enfants se sont vus remettre un sachet rempli de chocolats de pâques.
Un concours de dessins a été proposé aux enfants : les plus beaux coloriages d'œufs de pâques ont été récompensés par des chocolats.

Un chamboule-tout, une course au sac et une course à l'œuf ont eu beaucoup de succès. Tous les enfants y participant ont reçu de nombreux lots (stylos, règles, jeux de cartes, sacs, etc.)
Des silhouettes de lapin et de carotte ont permis aux parents de photographier leurs petits.
La tombola dotée de nombreux prix a également remporté un grand succès, plusieurs enfants en ont réalisé le tirage et ont ainsi fait d'heureux gagnants. Le 1er lot, un énorme œuf en chocolat, offert par Pol Bouchex, Chocolatier à Charleville-Mézières. Plusieurs lots ont été offerts par la Boulangerie André.
Une buvette et la vente de crêpes et de gâteaux ont agrémenté ce bel après-midi récréatif.

Les membres de l'association FACILE ANIM' remercient tous les enfants et les parents qui ont répondu présents à leur invitation d'avoir partagé avec eux la joie et la bonne humeur qui ont régné tout le long de cette chasse aux œufs.
Un grand merci à M Jean-Michel MARECHAL, Président du club de foot des Ayvelles, d'avoir participé à la réussite de cette animation en mettant à leur disposition le stade de foot et ses installations.

Rendez-vous est pris pour une nouvelle chasse aux œufs l'an prochain 😊 **Qu'on se le dise !**

Retour sur images

1er prix du concours de dessin

Retour sur images

UNE ROSE, UN ESPOIR

Le samedi 27 avril , les motards en quête de générosité ont traversé notre village pour aider *la ligue contre le cancer des Ardennes* en vendant des roses. Merci à tous les donateurs.

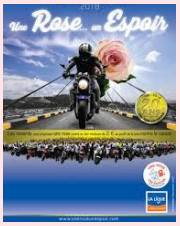

COMMEMORATION JOURNEE DU SOUVENIR DES DEPORTES DU 28 AVRIL

L'hommage aux déportés a commencé par un recueillement et un dépôt de gerbe au Monument aux Morts du village.
Les personnes présentes ont été invitées à rejoindre les élus de Villers Semeuse au fort des Ayvelles.
Monsieur le Maire de Villers Semeuse a lu le message pour la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.
Une minute de silence fut respectée à la fin du discours.
Le verre de l'amitié offert par la commune des Ayvelles clôtura la cérémonie.

Retour sur images

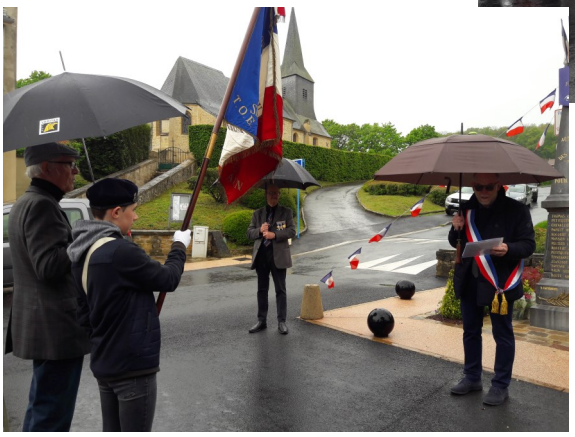

CEREMONIE DU 8 MAI

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, ce fut cette année sous les parapluies que s'est déroulée la cérémonie.
Une minute de silence fut respectée et également un hommage fut rendu à M Bernard DOIZY (récemment décédé) ancien président des anciens combattants, répondant présent à toutes les cérémonies malgré ses difficultés de mobilité.
Après la cérémonie, M. Le Maire a invité l'assemblée à se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

FETE DU VILLAGE DES 15 ET 16 JUIN

A partir de cette année, la fête du village est organisée par l'ASSOCIATION FACILE ANIM'. Elle est placée sous le thème de la LICORNE. Vous pourrez voir ainsi déambuler dans le village pour vous y être présentée, le samedi 15 juin après-midi, un char transportant une belle grande licorne accompagnée par les enfants du village.

CI-JOINT LE PROGRAMME COMPLET DE LA FETE

La mairie offre aux enfants de moins de 12 ans résidant aux Ayvelles un bon de 5 € à utiliser sur l'attraction de leur choix (manèges, confiseries, pêche aux canards). Ce bon est à retirer à la buvette de la fête le samedi ou le dimanche.

IMPORTANT

14 JUILLET

LA BROCANTE CETTE ANNEE AURA LIEU LE 2ème DIMANCHE DE JUILLET (ET NON LE 3ème COMME HABITUELLEMENT),

soit le DIMANCHE 14 JUILLET ; ELLE EST TOUJOURS ORGANISEE PAR LE CLUB DE FOOTBALL DU VILLAGE.

CI-JOINT LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Divertissements

Avec le retour de juin, voici revenu le temps du clafoutis aux cerises

Ingrédients pour 4 personnes : 750 g de cerises bien mûres, 100 g de farine, ½ sachet de levure en poudre, 4 œufs, 125 g de sucre, 2 pincées de sel, 25 g de beurre, 25 cl de lait, 1 sachet de sucre vanillé

Préchauffer le four à 180°

Laver, équeuter et éventuellement dénoyauter les cerises

Dans un saladier battre les œufs et ajouter le sucre et le sel. Fouetter pendant 5 mn.

Verser la farine et la levure

Mélanger délicatement

Ajouter progressivement 25 g de beurre fondu et le lait

Beurrer un plat à gratin

Disposer les cerises dans le plat et verser l'appareil dessus

Enfourner et cuire 45 mn à 180°

Saupoudrer de sucre vanillé à la sortie du four

Servir tel quel ; ce clafoutis aux cerises ne se démoule pas

Plante du jardin médiéval
La Rue (Ruta graveolens) et ses nombreuses vertus

On la rencontre souvent dans les pays méditerranéens, poussant spontanément.

L'éblouissante rue fait des massifs d'un vert gris. Elle a des feuilles très fines qui n'attrapent pas l'ombre.

Selon le *Tacuinum de Paris* (manuel médiéval écrit vers 1050), « la rue est chaude et sèche au troisième degré, elle aide à l'acuité visuelle. Aujourd'hui, elle entre dans la composition de médicaments traitant les accidents nerveux et la goutte.

Elle fut utilisée dès l'Antiquité, surtout chez les Romains et les Pharisiens qui payaient la dîme avec de la menthe et de la rue (Saint Luc (XI-42). Elle figurait dans la liste des plantes potagères recommandées dans *le capitulaire De Villis* (liste des plantes cultivées dans les jardins de monastère sous Charlemagne).

Elle entrait au Moyen Âge avec la sauge, la menthe, le romarin, l'absinthe et la lavande, le camphre, la cannelle et le clou de girofle dans la composition du *vinaigre des quatre voleurs* censé protéger de la peste.

Les feuilles fraîches peuvent être utilisées pour assaisonner les sauces et les plats de viande.

À utiliser modérément à cause du goût amer et des risques de toxicité.

À petite dose, la rue a la réputation d'avoir des vertus toniques et stimulantes qui favorisent la digestion. Elle contient une substance qui lui doit son nom, la rutine (ou rutoside), proche de la vitamine P, aux propriétés anti-oxydantes.

La rue est la plante abortive la plus connue d'entre toutes : ne pas utiliser chez la femme enceinte.

C'est un répulsif pour les insectes, surtout les puces et les pucerons.

Elle est aussi connue pour éloigner les vipères. Cette plante peut servir aussi à éloigner les chats car ils ne peuvent pas la sentir.

Festivités et divertissements

Horizontalement : 1) nom d'une rue des petites Ayvelles ; 2) gant raccourci 3) métal précieux – pas doué ou 2ème lettre de l'alphabet grec ; 4) répéta inlassablement ; 5) souverain russe – avant ou après la poule ; 6) changée en génisse par Zeus – écorce de chêne réduite en poudre ; a été capable de (a…) ; 7) appât pour la pêche – chansons ; 8) qu'il se marre (qu'il…) – pas une rue ; 9) nom d'une impasse du village—sud est ;
Verticalement : A) nom d'une allée du village ; B) préfixe souvent associé à culturel ou professionnel ; C) après midi – la sienne – mot d'hésitation ; D) nom d'une rue du village proche de la mairie ; E) attaché temporaire d'enseignement et de recherche ; assez en phonétique ; F) nom d'une route, pas départementale ; G) prénom de Mme d'Esvelles, femme de Philippe d'Ambly – pas elle ; H) route nationale – près de ; I) oui anglais – telle Ariane

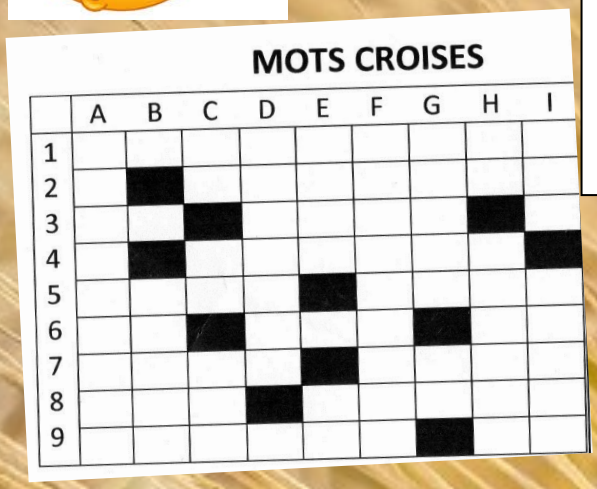

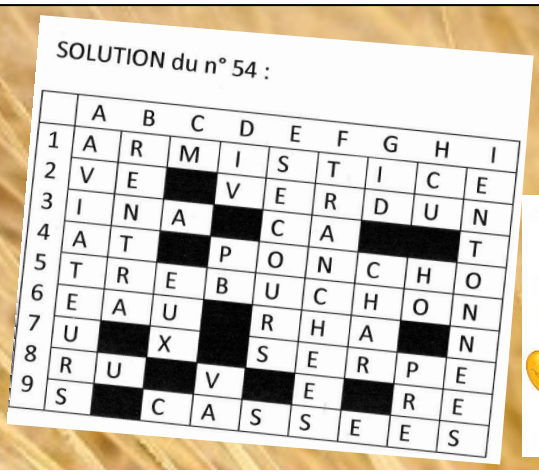

Fête patronale	derrière la Mairie	15 et 16 juin (supplément joint)
Course cycliste	route de Citroën	16 juin après-midi
Fête de la musique	cour de l'école	21 juin (supplément joint)
Fête de l'école	à l'école	2 juillet
Centre Aéré (Inscriptions les trois premiers vendredi de juin)	vacances Juillet	8 au 26 juillet
Fête Nationale	**monument aux Morts**	**14 juillet**
Brocante	**terrain de foot**	**14 juillet (supplément joint)**
Journée du patrimoine	Fort des Ayvelles	21 et 22 septembre
Course pédestre	Sedan-Charleville	6 octobre

PEDICURE

La pédicure se déplacera dans notre village les mardis 3 septembre, 26 novembre à domicile.

Téléphoner au **03.24.59.02.20** afin de fixer un rendez-vous.